



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Embargo au 15 novembre à 17h00

Delémont, le 10 novembre 2022

LA VILLE DE DELÉMONT REÇOIT LE LABEL VILLEVERTE SUISSE

Delémont devient la douzième ville à accéder au label « **Villeverte Suisse** ». Porté par l'Union suisse des Services des Parcs et Promenades (USSP) et soutenu par l'Office fédéral de l'environnement, ce label distingue des villes innovatrices qui mettent en place une gestion durable de leurs espaces verts et s'engagent pour plus de biodiversité dans l'environnement urbain. Cette reconnaissance, qui s'intègre parfaitement dans la Stratégie Biodiversité de la Confédération, correspond également pleinement aux objectifs de la Municipalité en matière de développement durable, d'adaptation aux changements climatiques et de qualité des espaces verts. Elle permet de valoriser le travail déjà effectué par la Ville pour une gestion durable et de mettre en lumière les futurs défis dans le domaine.

Le label « **Villeverte suisse** » n'est pas juste une distinction, il correspond à un système de gestion de la qualité exigeant et reconnu, une forme de norme ISO, qui met sous la loupe tous les processus, les projets et les mesures qui touchent aux espaces verts. Il s'intéresse également à d'autres domaines, plus larges, tels que la direction stratégique, la communication, le personnel et les finances. Le label est attribué sur la base de 13 mesures dont les thématiques sont reprises dans un catalogue de 60 actions notées par un système de points. Au terme du processus, trois distinctions sont possibles en fonction du nombre de points obtenus : or, argent et bronze. En Suisse, seules 11 villes en Suisse sont certifiées.

La certification de la Ville de Delémont est le fruit d'un travail de longue haleine. Porteur du projet, le Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics (UETP) œuvre depuis près de trois ans pour mettre en place des processus correspondant aux hautes exigences du label. Sur les 13 mesures obligatoires, Delémont obtient sept fois l'or, trois fois l'argent et trois fois le bronze, avec un total de 302 points. Au final, malgré un nombre de points correspondant à une certification de niveau argent, la Ville reçoit le label « **Villeverte Suisse** » niveau bronze. Le système est ainsi fait que si une seule mesure obligatoire est en bronze, elle est déterminante pour le résultat final. Un résultat déjà extrêmement satisfaisant au vu des exigences du label et qui ouvre la voie à des améliorations potentielles dans des domaines ciblés.

Le rapport d'audit souligne le côté précurseur de Delémont en matière de gestion environnementale, à l'image de son Plan directeur Nature en ville de 2006 ou son Plan climat plus récent qui représentent des documents concrets pour la mise en œuvre d'une politique durable dans le domaine des espaces verts et des plantations et confirme un engagement cohérent. Il mentionne également le bon sens général ainsi que l'engagement du personnel du Service de UETP, dont la voirie en particulier, qui s'efforce constamment d'appliquer les meilleures pratiques de manière réaliste dans le contexte urbain donné.

Cette labellisation est une valorisation pour le personnel de la voirie et tout particulièrement les jardiniers qui font des efforts continus et se forment constamment en suivant des cours de

perfectionnement aux nouvelles techniques d'entretien proches de la nature et respectueuses de l'environnement.

L'obtention de ce label n'est pas un aboutissement pour Delémont, c'est au contraire une motivation à poursuivre ses efforts en matière de développement durable. Le label « **Villeverte Suisse** » est décerné sur trois niveaux de distinction permettant une progression continue au fil des ans. La certification peut ensuite être renouvelée tous les quatre ans, visant ainsi à une constante amélioration de la gestion des espaces verts de la Ville. Au vu du défi représenté par le maintien des espaces verts de qualité en ville dans un contexte de densification, les notions de biodiversité et de développement durable devront continuer d'occuper une place centrale dans les futurs projets de Delémont.

La Ville remercie l'Union Suisse des Parcs et Promenades (USSP) pour ses recommandations qui lui permettront d'orienter les développements futurs.

Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics (UETP)

Pour plus d'informations :

Emmanuel Koller, conseiller communal en charge du Département UETP,
Hubert Jaquier, chef du Service UETP,